



OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER.ÈRE AU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Département :	Loisirs, culture et vie communautaire
Statut :	Temporaire – 35 à 40 heures par semaine
Date de début de l'affichage :	21 janvier 2025
Date de fin de l'affichage :	3 février 2025

Village fier de sa nature et de sa culture, Val-David est un milieu de vie inspirant et vibrant où l'engagement, l'éducation, la diversité, la créativité et la bienveillance contribuent à son développement durable et forgent son identité.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, la personne titulaire du poste occupe notamment les fonctions suivantes :

Opération du Service des loisirs de la culture et de la vie communautaire

- Prépare, transporte, installe, récupère, entretien, vérifie et remise des appareils, du mobilier, des fournitures, des accessoires et des équipements
- Monte et démonte les salles communautaires et les lieux publics pour la tenue de divers événements municipaux et communautaires
- Porte assistance aux responsables loisirs, culture et bibliothèque lors de divers événements et activités
- Installe des panneaux et des affiches promotionnelles des événements et activités municipaux aux différents endroits dans le village et les récupère après la tenue des événements
- Assure la surveillance, l'entretien et la propreté des locaux liés aux loisirs lors d'événement
- Prépare les terrains sportifs (inspecte et installe les buts, filets, ligne les terrains de soccer, entretien le *skate park* et les jeux d'enfants, entretien le vestiaire de la patinoire, participe à l'aménagement des sites de loisirs, etc.)
- Procède à l'inventaire des matériaux, des équipements, des accessoires, des fournitures et des articles de jeux et en assure la gestion (sortie et retour)
- Assurer l'organisation et le rangement de l'atelier
- Prépare le matériel nécessaire pour les événements et les activités

Entretien des infrastructures et des équipements

- Inspecte de façon régulière les infrastructures de loisirs et fait des réparations mineures
- Effectue les travaux manuels, d'installation ou d'entretien des sites, des équipements et des infrastructures
- Exécute du travail simple de peinture et de menuiserie
- Vérifie et répare manuellement les composantes des infrastructures extérieures, jeux d'enfants, patinoires, buts, boîte à jouets, glissades extérieures, etc.
- Voit aux infrastructures sportives et récréatives dans les parcs et propose des améliorations et des solutions aux besoins et aux problèmes
- Assure le bon état du véhicule de loisirs (propreté), de l'équipement, du matériel et de l'outillage qui lui sont confiés à l'atelier

Général

- Complète des formulaires et rapports lorsque requis
- Fait les suivis auprès de son.sa supérieur.e immédiat.e lors de constatations de bris sur le territoire
- Collabore avec les autres services dans la mise en place de projets et activités
- Assiste les préposés aux plateaux et les ouvriers spécialisés lors de l'installation, de l'entretien et de réparation des équipements ou des fournitures de plus grande envergure
- Offre un service citoyen courtois et respectueux
- Exécute toute autre tâche connexe demandée par son.sa supérieur.e immédiat.e

Cette description n'est pas limitative. Elle contient les éléments principaux à accomplir. La personne peut être appelée à s'acquitter à toutes autres tâches connexes demandées par son.sa supérieur.e immédiat.e.

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'études secondaires (DES)
- Minimum de six (6) mois d'expérience dans un poste similaire
- Permis de conduire classe 5, valide
- Bonne maîtrise du français, parlé et écrit
- Bonnes habiletés et dextérité manuelle et soucis du détail
- Capacité à travailler physiquement
- Savoir trouver des solutions et faire preuve de créativité dans la résolution de problèmes
- Autonome, débrouillard, courtois et responsable
- Aptitudes à travailler en équipe ou à travailler seul

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire horaire de **21,13 \$ à 25,45 \$**, selon l'expérience et la convention collective des cols bleus
- Horaire de travail flexible de jour, soir et/ou fin de semaine selon les besoins du service
- Avantages sociaux : une indemnité équivalente à 13.2 % du salaire est ajoutée sur chaque paie
- Poste temporaire se terminant le 14 novembre 2025

Nous croyons que la diversité est une force au sein d'une équipe et nous invitons chaleureusement les femmes, les personnes autochtones, les personnes appartenant à un groupe ethnique ou culturel marginalisé et les personnes vivant avec un handicap à présenter leur candidature.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature d'ici le **3 février 2025** à l'adresse suivante : emploi@valdavid.com